



La consultation d'accès aux soins : Rapport d'activité 2009

Dans le cadre de son activité d'accès aux droits, à la prévention et aux soins, le réseau a développé une modalité d'intervention particulière en direction des personnes en situation de précarité. C'est le principal mode d'entrée des patients au sein du réseau Ressource.

L'action consiste par le biais d'un travail de partenariat et de repérage dans la cité et d'accompagnement vers le système de santé des personnes en situation de précarité, à proposer un véritable accès direct aux soins au sein de l'hôpital.

Des consultations ciblées pour les personnes en situation de précarité, sans droits ouverts, assurée par des médecins généralistes du réseau, ont lieu une journée par semaine dans les locaux de l'hôpital Antoine Béclère, au sein de la polyclinique. La polyclinique est le lieu de l'ensemble des consultations externes de médecine générale et spécialisée.

Les objectifs principaux de cette consultation sont de proposer un accès aux soins et au dépistage de certaines pathologies plus fréquentes dans cette population, ciblé en fonction des origines géographiques : tuberculose, infection par le VIH, les hépatites B et C, le diabète, l'hypertension, certaines parasitoses, et cela par le biais d'une consultation de médecine générale.

Puis dans un second temps, une fois les patients connus du réseau par le biais de cette consultation, alors que les droits sociaux ont été ouverts en lien avec l'assistante sociale de la polyclinique, la coordination du réseau tente d'orienter ces patients vers un système de droit commun.

Modalités de l'action :

Cette consultation, gratuite et sans rendez-vous pour des personnes dépourvues de couverture sociale et ayant besoin d'une consultation de médecine générale sans urgence ont lieu au sein des locaux de l'Hôpital Antoine Béclère AP-HP, 157 avenue de la Porte de Trivaux, 92140 Clamart, espace de la Polyclinique, RDC Porte G.

Cette consultation se déroule sur deux jours :

- Mardi de 14h à 17h30
- Vendredi de 14h à 17h30

L'équipe se compose en 2009 du Dr Augustin Chassaing, médecin généraliste, du Dr Philippe Bock, médecin généraliste libéral, et de Mme Pauline Ngamaleu, médiatrice de santé publique et coordinatrice de l'action, en collaboration étroite avec l'hôpital Antoine Béclère (service social, médecins spécialistes, laboratoire d'analyse, etc). En 2009, on note une stabilisation de l'activité de la consultation par rapport à 2008.

354 consultations ont été réalisées, et le réseau a suivi **188 patients différents**.

Le profil sociodémographique des patients montre une population assez jeune (âge moyen 42 ans) avec une prédominance de femme (64%).

Répartition par âge des patients (% en colonne)

	Répartition par sexe		TOTAL (%)
	Hommes (%)	Femmes (%)	
18-29 ans	25	20,8	22,3
30-44 ans	44,1	38,3	40,4
45-59 ans	19,1	20	19,7
60 ans et plus	11,8	20,8	17,5

La grande majorité des consultants sont d'origine étrangère avec une nette proportion originaire de l'Afrique subsaharienne (69%). On note d'ailleurs une difficulté linguistique voire un besoin de traduction chez 31,9% des consultants.

Répartition des patients selon la nationalité (% en colonne)

	% de patients
Français	3,8
Etrangers	96,2
Groupes continentaux	
Europe (hors UE)	2,2
Afrique subsaharienne	69,4
Maghreb	14,2
Union européenne	8,7
Océanie et Amérique	2,7



Proche et Moyen Orient	1,6
Asie	1.1

La plupart des patients vivent dans les Hauts de Seine (la consultation est située au sein de l'hôpital Antoine Bécclère, Clamart) mais le lieu de vie est souvent aléatoire puisque 75% ont un domicile précaire (souvent hébergé) voire n'ont aucun logement. L'adresse administrative est souvent différente du lieu de vie.

Lieu de vie

	%
Hauts de seine	69,1
Val de Marne	8,5
Paris	5,8
Seine Saint Denis	4,8
Yvelines	2,7
Val d'Oise	2,7
Essonne	2,2
Autres	4,3

Concernant les droits sociaux, 96,3% des patients n'avaient aucune couverture sociale.

Avec l'aide de l'assistante sociale et de la médiatrice de santé, une ouverture des droits a été obtenue chez 62% des patients et 17% ont un dossier instruit en attente de réponse.

Ouverture des droits sociaux

AME	50,8%
CMU	11,6%
Dossiers en cours	17,1%
Orienté vers une autre structure	1,6%
Manque de justificatifs	5%
Perdu de vue	11,1%
Etrangers de passage	2,8%

Sur le plan médical, quelques constats peuvent être faits :

- 9,2% des patientes ont été vues pour une grossesse. Elles ont toutes obtenu une ouverture de droits sociaux et une inscription à une maternité.
- 3,7% ont été suivis pour une infection par le VIH (associé à une tuberculose bacillifère chez une patiente), puis orientés vers un spécialiste. Il est notable



qu'en moyenne on dépiste proportionnellement 10 fois plus de patients infecté par le VIH que dans un CDAG.

- 5,3% ont été suivis pour une hépatite virale chronique (B ou C)
- 5.3% ont été suivis pour un diabète.

Pour conclure ce dispositif d'accès aux soins, original pour son organisation où travaille en coordination les acteurs d'un réseau de santé et d'un hôpital public, a permis à une population démunie de retrouver un droit fondamental, la santé.